

Saint-Cloud

LE DÉPARTEMENT AMÉNAGE LA PLACE GEORGES-CLEMENCEAU

Lettre info-travaux n°1 - mai 2025



Visuel de simulation de la place Georges-Clemenceau

Le Département des Hauts-de-Seine poursuit l'aménagement du secteur du pont de Saint-Cloud en transformant la place Georges-Clemenceau en une place d'entrée de ville ouverte et arborée. Elle constitue la première étape du projet de réaménagement de la RD7 entre Saint-Cloud et Suresnes.

Les travaux réalisés sur le pont de Saint-Cloud sont achevés, tandis que ceux de la RATP, portant sur le renouvellement de l'étanchéité du tunnel du tramway T2, se termineront à l'été.

En parallèle, des travaux préparatoires liés aux réseaux souterrains (électricité, gaz, eau, assainissement, télécommunication...), indispensables au réaménagement de la place, seront effectués entre le printemps 2025 et le début de l'année 2026.

Dès le printemps 2026, le réaménagement de la place commencera, offrant à terme plus d'espace pour les piétons et les cyclistes, avec une voirie réorganisée et une gare routière rénovée.

UNE ENTRÉE DE VILLE HISTORIQUE AU CŒUR DES DÉPLACEMENTS

Cette « place-carrefour » symbolique associe une ouverture historique sur le Domaine national de Saint-Cloud à un embranchement routier majeur.

Le projet veut faire coexister le trafic automobile avec les autres modes de déplacements, renforcer la place accordée aux piétons et aux cyclistes, tout en mettant en valeur l'entrée de la ville et son ouverture sur la Seine.



LES GRANDES LIGNES DE L'AMÉNAGEMENT

Un parvis dégagé et arboré **B**, sans rupture de niveaux, est aménagé grâce à la création d'un vaste plateau surélevé sur la voirie. Un axe piéton principal et sécurisé relie le pôle tramway et bus aux entrées : du Domaine national de Saint-Cloud **C**, du musée du Grand Siècle **D**, et à terme de la promenade paysagère en bord de Seine **E**.

Des aménagements cyclables sécurisés sur l'ensemble de la place sont également créés. Les voies actuelles sous le pont de Saint-Cloud sont démolies **A** pour permettre l'aménagement d'une promenade sur les berges de Seine.

La place Georges-Clemenceau en 2024 - vue depuis le pont de Saint-Cloud



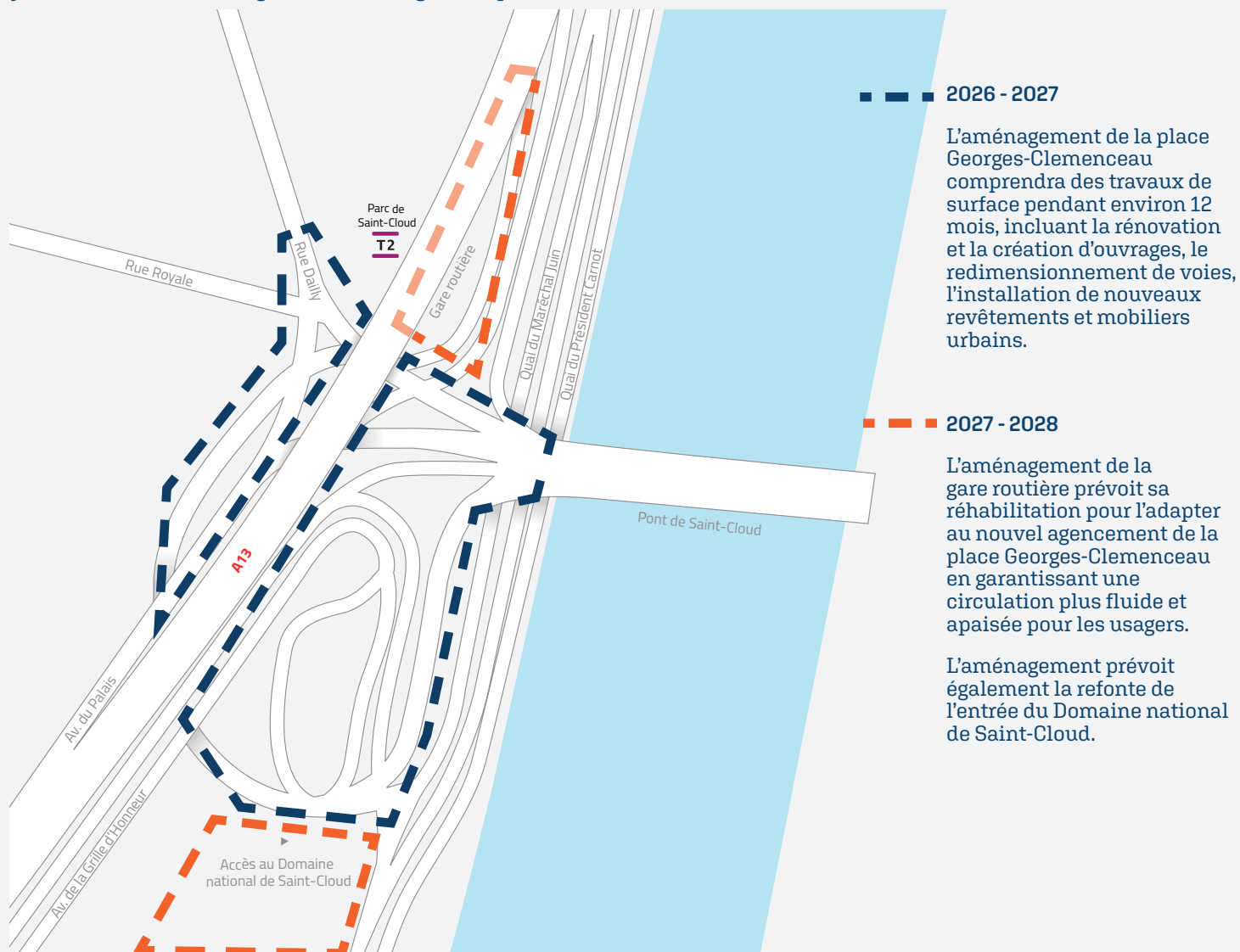
La future place Georges-Clemenceau - simulation depuis le pont de Saint-Cloud



LES DIFFÉRENTES PHASES DE TRAVAUX

1) Les travaux préparatoires : depuis mars 2024, la RATP renouvelle l'étanchéité du tunnel du tramway T2, étape préalable nécessaire avant le réaménagement de la place. Ces travaux qui doivent s'achever à l'été 2025 seront suivis d'autres travaux sur les réseaux souterrains (eau, électricité, télécom...) jusqu'à la fin de cette année.

2) Les travaux de réaménagement en deux grandes phases :



LA CONTINUITÉ DES ITINÉRAIRES PENDANT LES TRAVAUX

Le Département mettra tout en œuvre pour faciliter les déplacements en installant des dispositifs provisoires qui limiteront les perturbations et garantiront l'accès aux trajets habituels en toute sécurité. Des itinéraires alternatifs pourront être proposés.

L'ACTUALITÉ TRAVAUX DU SECTEUR

Le Département améliore votre cadre de vie

**CŒUR
& SEINE**

Cœur & Seine est le nom donné aux différents projets d'aménagement sur les communes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Saint-Cloud, Sèvres et Suresnes.

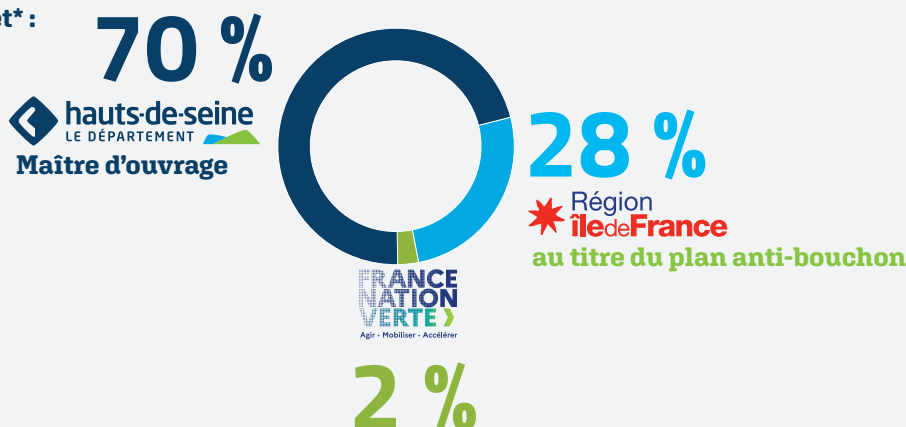
Des travaux ont eu lieu sur le pont de Saint-Cloud, les travaux d'étanchéité du tramway T2 sont en cours et l'aménagement de la place Georges-Clemenceau débutera en 2026.

Retrouvez toutes les informations liées aux chantiers à proximité sur la page suivante : www.hauts-de-seine.fr/coeur-et-seine

LES ACTEURS ET LE FINANCEMENT DE LA REQUALIFICATION DE LA RD7 ET DE LA PLACE GEORGES-CLEMENCEAU

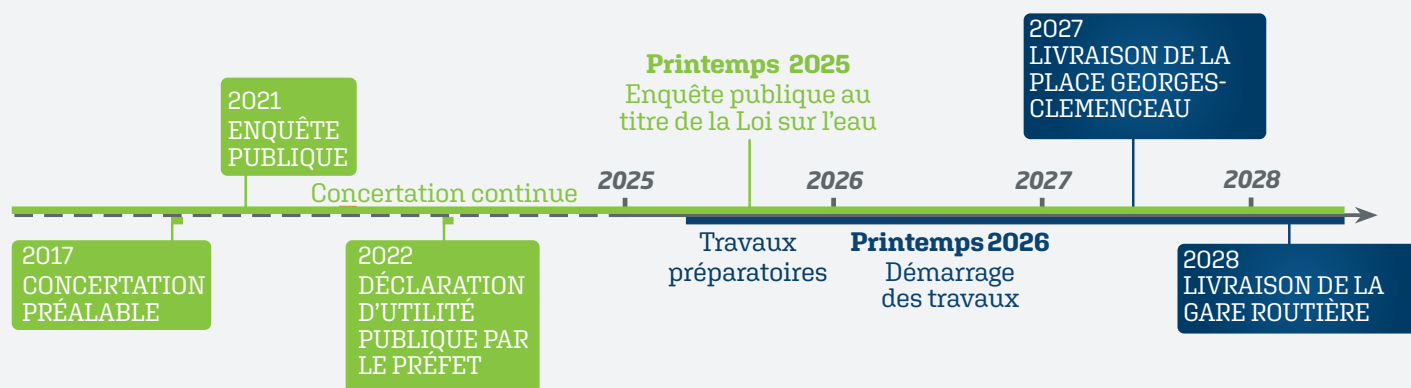
Le projet de requalification de la RD7, qui intègre la place Georges-Clemenceau, est piloté par le Département des Hauts-de-Seine, maître d'ouvrage, en concertation étroite avec la ville de Saint-Cloud.

Financement du projet* :



* Sous réserve de financements complémentaires.

LE CALENDRIER DU PROJET



COMMENT S'INFORMER ET CONTRIBUER AU PROJET ?

Une enquête publique environnementale, au titre de la Loi sur l'eau, portant sur l'ensemble de l'aménagement, se tiendra du 5 mai au 13 juin 2025.

Elle donnera la possibilité aux usagers d'apporter leurs observations lors des permanences du commissaire enquêteur et par voie électronique.

À noter que cette consultation du public ne requestionne pas l'opportunité du projet ni ses grands principes. Elle a pour principal objet d'affiner les impacts de ce dernier sur la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques. Les observations seront analysées et feront l'objet d'un arbitrage avant travaux. Elles seront consultables sur le site internet du projet.

Pour en savoir plus sur le projet de la RD7 et de la place Georges-Clemenceau
www.hauts-de-seine.fr/rd7-1



Une question, une remarque ?

Contactez la Direction des Mobilités du
Département des Hauts-de-Seine :

<https://contact.hauts-de-seine.fr>